

FORMATION AU TRAVAIL SUR ÉCHAFAUDAGE

Montage – Démontage - Utilisation et Vérification d'un Échafaudage roulant et port du Harnais

Application du décret n° 2004-924 du 21/12/2004 - Art. R 4323-61 à R 4323-80

- Objectifs :** Connaître les exigences législatives relatives aux échafaudages et au port des EPI contre les chutes de hauteur
Maîtriser les principes de sécurité lors du montage et démontage
Contrôler ses EPI hauteur, le régler et s'avoir s'équiper
Respecter les données et notices techniques des fabricants
- Public concerné :** Toutes personnes amenées à effectuer des travaux en hauteur nécessitant l'utilisation d'un échafaudage roulant.
- Prérequis :** Savoir lire, écrire et parler le français (*formation adaptée possible sous condition*).
Posséder une expérience professionnelle sur les chantiers.
Certificat médical d'aptitude au travail en hauteur valide.
- Durée :** 1 jour (7 heures).
- Pédagogie :** La progression pédagogique s'appuie sur des exposés théoriques, des démonstrations et des travaux pratiques.
50 % du temps est consacré à des exercices en situation réelle.
- Évaluation des acquis :** Grille d'évaluation CTST et évaluation théorique
- Outils pédagogiques :** Support informatique - Vidéo projecteur.
Matériel technique - Questions-réponses
- Accessibilité :** En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.
- Dotation du stagiaire :** Documents, vêtements et EPI nécessaires **voir la liste détaillée au verso.**
- Documents de fin de formation :** Attestation de formation
- Lieu :** Dans les locaux de l'entreprise

CONTENU DU STAGE

PARTIE THÉORIQUE

- Sensibilisation à la sécurité
- Connaissance du risque chute de hauteur
- Cadre législatif, règlementaire et normatif relatif aux échafaudages
- Les différents points de contrôle :
 - Environnement
 - Appuis
 - Montants
 - Accès
 - Niveaux de travail
 - Plateaux
 - Stabilité
 - Contreventement
- Examens d'adéquation, montage et conservation, vérification jour
- Différents composants constituant une protection individuelle contre les chutes de hauteur
- Règles générales d'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur
- Les risques liés à la co-activité sur un chantier

PARTIE PRATIQUE

- Démonstration par le formateur
- Exercices par équipe dans les différentes configurations
- La signalisation
- Méthodologie de travail
- Manipulation et élévation des éléments
- Montage de l'échafaudage en respectant les points de contrôle
- Vérification avant travaux de l'adéquation du montage, de l'installation et de la conservation des éléments constitutifs
- Validation du déplacement du technicien et de sa sécurité au poste de travail avec l'utilisation d'un système d'arrêt de chute
- Validation des mesures de prévention des risques de chutes d'objets ou de personnes
- Mesures de prévention lors du déplacement de l'échafaudage roulant
- Déplacement de l'échafaudage
- Démontage et stockage du matériel

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail.

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtements de travail adaptés au poste de travail
- Paire de chaussures de sécurité adaptée à l'environnement
- Casque avec jugulaire (NF EN 397)
- Paire de gants de manutention (EN 388) (à la taille du stagiaire).
- Casque avec jugulaire (EN 397),
- Système d'arrêt de chute :
 - Harnais (EN 361)
 - Longe d'antichute (EN 355) ou antichute à rappel automatique (EN 360)